# SORCIÈRES — ET — POSSÉDÉES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il ne faudrait pas croire, cependant, que tous les juges furent aussi ignorants ou malintentionnés. C'est ainsi qu'en 1491, l'arrêt prononcé en 1460 à Arras contre le seigneur de Beaufort et ses coaccusés, fut cassé par le Parlement de Paris.

Par cet arrêt, la Cour de Paris défendait « aux évêques d'Arras, à tous officiers, inquisiteurs de la foi, et tous autres juges ecclésiastiques et séculiers, d'user en procès d'exécutions extraordinaires, géhennes, questions et tortures inhumaines et cruelles comme capellet, mettre le feu ès plantes des pieds, faire avaler huile ou vinaigre, battre ou frapper le ventre des criminels ou accusés... »

On peut juger par ce que nous venons de résumer de l'intérêt que présente le livre de M. le Docteur Raviart, pour tous ceux qu'intéresse le passé et plus particulièrement l'histoire de notre région.

Ajouterons-nous que l'auteur rapporte les faits en toute objectivité et que les observations dont il les entoure témoigneraient d'une impartialité absolue s'il ne s'y mêlait autant d'indulgence que d'intelligente bonté ?

Ce en quoi il suit l'exemple de Montaigne dont une phrase des « Essais » sert d'épigraphe à « Sorcières et possédées » :

« **Après tout c'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif ».**

F. L.

RHUM
SAINT-ESPRIT
9569

## L'INCENDIE DU MÉTRO DE BERLIN A ÉTÉ MAITRISÉ

Berlin, 28. — Après une nuit d'efforts, l'incendie qui a ravagé les chantiers du nouveau métropolitain de Berlin a pu être complètement maîtrisé. Ce matin, des équipes de secours s'emploient activement pour déblayer les lieux du sinistre. Tout autour, une palissade de bois de deux mètres de haut, érigée à l'aube, ne permet pas au public de se rendre compte des dégâts.

Les nombreux Berlinois qui, après les fêtes de Noël, ont repris, ce matin, leurs occupations habituelles, n'ont pu apercevoir que de loin les derniers nuages d'une fumée noirâtre qui s'élevait lentement au-dessus des décombres, dont la combustion s'achève.

La commission spéciale chargée de rechercher les causes de l'incendie a travaillé toute la nuit, mais n'a pas encore fait officiellement ses conclusions.

On admet, cependant, comme très vraisemblable que l'incendie ait été provoqué par un poêle surchauffé qui se trouvait dans le tunnel.

## UN POLONAIS ASSASSIN EN FRANCE ARRÊTÉ A VARSOVIE

Varsovie, 28. — La police polonaise vient d'arrêter à Varsovie l'auteur d'un crime commis près de Carmaux, à Camp-de-Bruyère, en 1935. La victime, un Polonais nommé Stefan Wolitski, avait été abattue à coups de revolver la nuit, alors qu'elle regagnait son domicile. Son agresseur avait disparu sans laisser de traces.

Une enquête de plusieurs semaines avait toutefois fait porter les soupçons sur un rôdeur répondant au nom de Kastrzak qui s'était rendu coupable de plusieurs vols dans la région de Carmaux, mais avait réussi à échapper aux recherches. On supposait, non sans raison, que le meurtrier avait fui en Pologne et un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui.

Kastrzak, arrêté à Varsovie, a fait des aveux complets. Il a reconnu avoir assassiné son compatriote Wolitski avec l'intention de le voler et être l'auteur de plusieurs vols dans la région de Carmaux. Il a précisé avoir été expulsé de France en 1935 après avoir été arrêté sous un faux nom et purgé une peine de deux mois de prison pour vol. Le meurtrier a été incarcéré et sera jugé par la Cour d'assises de Varsovie.

## LE DUC DE WINDSOR ACCLAMÉ A VIENNE

Vienne, 28. — Le duc Edouard de Windsor est venu, ce matin, à Vienne, faire des emplettes. Reconnu par la foule, il a été l'objet de chaleureuses ovations.

## LE CONTROLEUR DES C. I. QUI FUT REVOLVÉRISÉ A SUCCOMBÉ

Villeneuve-sur-Lot, 28. — Le contrôleur des contributions indirectes Delrieu, qui fut grièvement blessé, mercredi dernier, d'un coup de revolver, tiré par le restaurateur Vigouroux, est décédé, hier, à 13 h. 30. La victime, âgée de 35 ans, laisse une veuve et trois enfants, respectivement âgés de 9, 8 et 7 ans.

# La Loi de Finances devant le Sénat

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au total, la commission propose une économie de 165 millions, tout en faisant observer que certains crédits, notamment ceux qui sont prévus pour le chômage, demeurent insuffisants.

M. GARDEY critique ensuite l'institution du fonds spécial qui s'élève à 16 milliards environ. La Commission propose une diminution de 21 millions portant sur des travaux civils dont le gouvernement n'a pas fait connaître le programme.

### Les propositions de la Commission

Au total, les propositions de la Commission sont les suivantes : **Crédits, 48 milliards 92 millions ; Recettes, 42 milliards 752 millions ; excédent de crédits : 5.340 millions.** Ce déficit s'accroîtra certainement en cours d'exercice. La Commission estime par ailleurs que les besoins ordinaires de la Trésorerie dépasseront largement le chiffre de 30 milliards qui était celui des besoins de l'année dernière. Le problème est grave car le placement des bons à court terme est devenu difficile. Sans doute la situation actuelle n'est pas entièrement imputable au gouvernement, mais le rapporteur est persuadé qu'elle aurait été meilleure si la politique de déflation de la précédente législature avait pu se poursuivre. S'adressant au Gouvernement, M. Gardey dit que le libéralisme dont il entend faire preuve en ce qui concerne la circulation des capitaux doit gagner de proche en proche tous les domaines de l'activité nationale. Il faut donner au pays le temps de s'acclimater à des conditions économiques nouvelles. Le progrès social ne se réalise que par paliers, c'est ce qu'a compris le Sénat lorsque, avec toute la vigilance de son loyalisme constitutionnel, il a, non point repoussé les nombreux projets qui lui étaient apportés, mais s'est appliqué avec ténacité à les adapter aux lois, aux possibilités, à la structure même de la nation française.

Divers orateurs sont entendus, puis la séance est levée.

## L'EXPOSÉ DE M. VINCENT-AURIOL

La séance reprend à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

Le Sénat reprend la discussion du budget.

M. VINCENT-AURIOL expose à la tribune la politique financière du gouvernement.

M. Auriol déclare que le budget de 1937 est un budget de sincérité et de bonne foi et ajoute : « A quoi sert-il d'avoir équilibré un budget grâce à des subtilités de calculs quand la vie vient par la suite, vous infliger un démenti et provoquer dans le pays le scepticisme et le découragement. Quoi qu'on fasse, depuis 1928, les dépenses du pays oscillent entre 45 et 50 milliards. La dette publique et viagère représente 48 % du budget, les dépenses militaires 18 %. Quant aux dépenses productives pour l'activité du pays, qui représentent 16 milliards du budget, il est impossible de les comprimer davantage, elles représentent un minimum.

### Comment le Ministre a établi ses prévisions budgétaires

M. AURIOL explique comment il a établi ses prévisions budgétaires. **S'expliquant notamment sur les dépenses de chômage pour lesquelles il a prévu six cents millions alors que, l'an dernier, 1.300 millions avaient été dépensés, il indique que la loi des 40 heures permettra l'embauchage de 140.000 chômeurs.** Le ministre affirme ensuite qu'on ne pouvait maintenir les décrets-lois. Malgré ceux-ci, les prix de détail sont montés de 8 % alors que les prix de gros ne montaient que de 3 %. Cela indiquait une compression de l'activité économique qui ne pouvait durer.

### « Autour de nous la vie bouillonne »

M. VINCENT-AURIOL. — En réalité, les dépenses et recettes budgétaires dépendent de la vie économique. Dans ses évaluations — et la Commission le lui a reproché — le gouvernement a escompté la reprise. Le rendement de la taxe sur le chiffre d'affaires reflète exactement la marge des prix de gros. Si ces prix se relèvent, le rendement de la taxe unique se relèvera de même. Les faits prouvent qu'il en est bien ainsi. Quant aux impôts directs, leur rendement s'est relevé en 1936 de 22 % par rapport aux chiffres de 1935. M. Abel Gardey a insisté sur la nécessité pour la reprise d'un écart entre les prix de gros et les prix de détail. Or, les chiffres, ici encore, nous prouvent que l'écart en question reparaît et tend même à s'accentuer. Les dernières statistiques montrent que la reprise économique dans le textile s'accentue, ainsi que dans l'industrie de la fonte de l'acier. Le chômage partiel décroît rapidement. Quant au chômage total, il diminue également. Les exportations sont en augmentation croissante, autour de nous la vie bouillonne.

C'est la vie qui doit combler les déficits du budget. Le ministre des Finances aurait pu faire une conversion forcée, il ne l'a pas voulu. Il aurait pu supprimer l'amortissement contractuel, il ne l'a pas voulu. Est-ce là le fait d'un homme de désordre ? Le gouvernement a proposé la création de la Caisse des Pensions. En période normale, il ne l'eût point fait. Mais il faut emprunter et le ministre estime que la Caisse des Pensions trouvera plus facilement à emprunter que l'Etat. On a additionné les budgets ordinaires et les budgets extraordinaires et l'on est arrivé ainsi à un chiffre de déficit formidable, mais il faut motoriser l'armée, rénover la marine, ce sont là dépenses extraordinaires. La crise économique s'estompe, l'accord monétaire tripartite dément les rumeurs sournoises d'une nouvelle dévaluation. Le gouvernement veut créer un large marché monétaire et, pour cela, il fait confiance à la liberté.

### Pour la liberté, pour la paix

M. VINCENT-AURIOL ne peut pas croire que les capitaux désertent leur pays au moment où celui-ci se redresse et puis, la fuite ne serait pas sans dangers les valeurs étrangères peuvent s'effondrer, où l'épargne serait-elle plus en sécurité que dans la patrie où elle s'est formée, et qui saura la défendre.

La France poursuit son fier redressement bientôt elle pourra travailler à l'organisation de l'Europe, M. le président du Conseil s'y emploie. La course aux armements ne peut plus se poursuivre. Les faits imposeront bientôt la nécessité d'une union économique des peuples aujourd'hui divisés. Personne ne pourra refuser son concours à un tel programme pour le Sénat en votant rapidement le budget de 1937, il montrera une fois de plus au pays son attachement à la liberté et à la paix.

### « Il faudra emprunter », annonce M. Caillaux

M. Joseph CAILLAUX, qui succède à la tribune à M. Vincent-Auriol, félicite le ministre de s'être proclamé le champion de la liberté. Il le fait d'autant plus volontiers, que ces déclarations dénotent une évolution à laquelle le président de la commission des finances applaudit.

M. Caillaux se demande si l'optimisme de M. Vincent-Auriol est justifié. Il reconnaît qu'avant la guerre, les budgets étaient rarement en équilibre. On arrivait cependant à une situation à peu près satisfaisante grâce à des notions simples et justes. On savait notamment que le contribuable ne peut être indéfiniment taxé. Forcément, pendant la guerre, ces principes ont été méconnus, mais on a continué depuis, en professant des dogmes faux, dont l'orateur fait le procès. Au temps de la déflation, malgré les économies, le déficit renaissait toujours. Le Gouvernement issu de la nouvelle majorité a fait de la reflation, il ne pouvait faire autrement, mais est-il allé trop loin. On étend les services, on crée des emplois, on demande dix mille fonctionnaires nouveaux. Cet accroissement de dépenses ne sera pas compensé par le « bobard » de l'augmentation du pouvoir d'achat.

Pour 1937, l'orateur prévoit un fardeau formidable. Un pays peut-il vivre avec un déficit de 30 à 40 milliards. Certes, il y a une reprise incontestable, commencée d'ailleurs avant l'avènement du Gouvernement Blum. Il y a eu la dévaluation mais le déficit subsiste et s'accroît par l'augmentation des dépenses de défense nationale. Il faudra emprunter.

On a multiplié les catégories d'emprunteurs. Il faudrait n'en avoir qu'un : l'Etat et un nombre de types de rentes réduit à deux. Il faut simplifier nos méthodes d'emprunt. Un prédécesseur de M. Auriol a transformé le 4 % en titres nominatifs. Pour une recette de quelques millions il a fait tomber les cours et perdre 20 millions aux porteurs. Il faut des titres amortissables dans un délai assez court. Calqué sur l'exécution des travaux et programmes auxquels ils s'appliquent. Il faut diminuer les dépenses et à ce sujet qu'on prenne garde à la dictature du fonctionnarisme qui est le plus grand péril de la démocratie.

**M. Caillaux conclut qu'il est d'accord avec le ministre pour qu'on use de libéralisme mais que l'on n'oublie pas que l'ordre dans la rue est indispensable. La classe ouvrière a des droits mais aussi des devoirs dont la méconnaissance mettrait en péril la démocratie et le pays.**

La discussion générale est close.

## LA DISCUSSION DES ARTICLES

On discute la loi de Finances. Les articles du titre 1er (impôts et revenus autorisés) sont adoptés, disjoints ou réservés, conformément aux propositions de la Commission. On adopte une disposition Le Troquer, protégeant l'exportation des automobiles.

Le président met en discussion l'article 71 (transfert des pouvoirs conférés au président du Conseil en matière d'enseignement secondaire au ministre de l'Education nationale) et fait connaître que MM. Muller, Broglie et plusieurs de leurs collègues en demandent la disjonction. L'article est réservé.

L'article 71 bis concernant les opérations à terme sur les marchés réglementés est disjoint conformément aux propositions de la Commission. Au nom de la Commission du Commerce, M. OUVRÉ demande au ministre des Finances de bien vouloir veiller à ce que cet article ne soit pas repris à la Chambre où il a été voté par surprise. Son vote pourrait avoir, en effet, des répercussions considérables.

### Les articles instituant une Caisse des Pensions de Guerre sont disjoints

L'article 50-8 (suppression du prélèvement de 10 % sur les coupons de rentes) est voté.

M. CHAUMIÉ obtient la disjonction de l'article 53 (retraites d'office). A l'article 54 (pensions civiles et militaires), un amendement est défendu par M. Broglie, puis retiré après assurance que les fonctionnaires alsaciens et lorrains ne seront pas exceptés de la péréquation prévue. L'article est adopté.

M. Daladier fait voter une modification à l'article 66 (convocation des réservistes), qui lui donne plus de souplesse.

Le Sénat disjoint, suivant en cela les propositions de sa Commission des finances, les articles 82 à 85 qui instituaient une Caisse des pensions de guerre.

M. Jean ZAY étant venu s'asseoir au banc du gouvernement, le Président propose de reprendre la discussion à l'article 71. M. Jean Zay demande au Sénat de voter cet article, qui n'a pour objet qu'un transfert de crédits. Il ne tend en aucune façon à modifier les règles pédagogiques pratiquées dans les départements recouvrés. Le ministre tient à donner cet apaisement aux parlementaires de ces départements.

M. BROGLIE dit qu'il n'y a aucune assimilation entre le statut des fonctionnaires de l'enseignement en Alsace-Lorraine et celui des fonctionnaires de l'enseignement dans le reste de la France. Il ne faut pas détruire l'unité de l'enseignement dans les départements recouvrés.

Le général HIRSCHAUER appuie le point de vue de M. Broglie. On rattache, dit-il, l'enseignement secondaire au ministère de l'Education nationale alors qu'on n'y rattache pas l'enseignement supérieur à l'enseignement primaire.

M. DE TESSAN combat la proposition de M. Broglie. Le maintien de la Direction générale d'Alsace-Lorraine, déclare le sous-secrétaire d'Etat, n'a été réalisé que pour terminer l'assimilation. C'est cette assimilation que nous voulons tous. Or, pour l'éducation nationale, tout est prêt pour l'assimilation.

M. BROGLIE. — Tous les parlementaires d'Alsace et de Lorraine sont opposés à cette réforme, dont les conséquences seraient graves.

L'amendement de M. Broglie est adopté. En conséquence, l'article 71 est supprimé.

L'article 71 bis, concernant les opérations à terme est disjoint, et la commission du commerce demande qu'il ne soit pas repris à la Chambre. Les articles 78 bis et 78 quarto decies donnent lieu à une discussion. La commission propose la disjonction, mais M. MICHEL, au nom de la commission de l'agriculture, en demande le rétablissement parce qu'ils permettraient un abaissement des prix de l'électricité. La disjonction est combattue par M. BRASSEAU, tandis que M. CAILLAUX demande qu'on laisse aux commissions intéressées le temps de procéder à une étude sérieuse du texte très compliqué qui est proposé.

M. RAMADIER combat la disjonction. La question de l'électrification est un problème de solidarité nationale exigeant une solution urgente qui pose au moins les grands principes de la réforme.

Après une nouvelle et énergique intervention de M. CAILLAUX en faveur de la disjonction, celle-ci est votée par 146 voix contre 136.

A propos de l'article 92 ouvrant un crédit d'un milliard 910 millions pour casernements et locaux à l'usage de l'armée, M. BRUGUIER déclare que les socialistes vont voter le grave sacrifice demandé par le ministère de rassemblement populaire parce que tous les partis placent les nécessités de la défense nationale au-dessus de leurs querelles. Il faut qu'on sache que la volonté de la nation est pacifique, mais qu'aucun Français ne se résignerait à l'invasion ni à la perte de la liberté.

» Nous ne renonçons pourtant pas, ajoute M. BRUGUIER, à nos généreuses espérances. Les peuples se ruinent pour leurs dépenses militaires, qui dépassent 200 milliards par an. Quand nous allons avoir assuré notre sécurité par le vote massif des crédits nécessaires, des négociations pour limiter les armements n'en auront que plus de chances de succès ».

Les articles 92 à 125 et dernier sont adoptés, à l'exception de l'article 110 (officiers de l'armée de l'air autorisés à servir en situation d'activité), qui est disjoint conformément à la proposition de la commission.

La séance est levée à 20 h. 10. La suite de la discussion (budget des dépenses) est renvoyée à la prochaine séance, qui se tiendra demain, à 9 h. 30.

# SOIR DE NOËL DU FUEHRER

*Quittant* BERCHTESGADEN, *le Chancelier* HITLER *s'est rendu le soir de Noël à* MUNICH, *où il a été acclamé par les Anciens Combattants nazis. Notre photo montre le Chancelier Hitler au milieu des membres de sa vieille garde.*

## Coloniaux torturés par leur foie

Maigres, jaunes de teint, les malheureux coloniaux doivent sans cesse compter avec leur foie et éviter avec soin — sous peine de souffrances atroces — tout écart de régime. Aussi apprécient-ils une préparation comme l'Hépascol François, qui régénère le foie et fait disparaître tous les douloureux symptômes de l'hépatisme.

« Depuis plus d'un an, écrit M. C..., à Paris, je souffrais du foie : douleurs au côté droit, migraines, vomissements, manque d'appétit et, avec cela, des démangeaisons. Je suis ancien colonial et, attribuant mon mal aux fièvres, j'avais pris bien des remèdes sans résultat. Sur le conseil d'un ami, je me suis décidé à essayer l'Hépascol François. Je termine mon premier flacon et constate une grande amélioration sous tous les rapports. » (Lettre E.309).

L'Hépascol François, qui tire sa remarquable efficacité de l'extrait total de feuilles fraîches d'artichaut, est la providence de tous ceux qui souffrent d'insuffisance hépatique, de congestion du foie, de calculs biliaires. Toutes pharmacies : 10 fr. 60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 9361.

## Inauguration à Rome du Congrès International de l'Enseignement technique

Rome, 28. — Le sixième congrès international de l'enseignement technique a été inauguré, ce matin, au Capitole. Cette séance solennelle était présidée par M. Giuseppe Bottai, ministre de l'Education nationale, qui avait à ses côtés les deux chefs de la délégation française, M. Julien, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, et Mme Brunschwigg, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, ainsi que le chef de la délégation allemande. Le prince Colonna souhaite la bienvenue aux délégués au nom de la ville de Rome, puis M. Julien exprime ses vœux de réussite pour les travaux du congrès.

Après une intervention du délégué allemand, M. Bottai prononce un discours où il met en valeur l'importance technique de l'économie contemporaine.

## LA MALADIE DU PAPE

Cité du Vatican, 28. — L'état de santé du pape reste stationnaire. La vie du malade a pris maintenant un rythme régulier. Pendant toute la journée, le malade dort, lit un peu et prie beaucoup. Il ne quitte pas son chapelet des doigts. L'immobilité nécessitée par les troubles de circulation dont souffre le pape a amené une névrite qui est à l'origine des crises de douleurs violentes qu'il ressent parfois.

## M. VON PAPEN A BUDAPEST

Budapest, 28. — C'est l'amiral Horthy lui-même qui a amené ce matin dans son automobile M. Von Papen de l'hôtel où il était descendu à Budapest au château de Godollo.

Il faut noter que ni M. Daranyi, président du Conseil, ni M. de Kanya, ministre des Affaires étrangères, participeront à la chasse. Néanmoins, le rôle important que le régent a joué particulièrement au cours des derniers mois dans la politique extérieure hongroise et la personnalité de M. Von Papen retiennent l'attention sur leur rencontre de Godolo.

## OBSÈQUES NATIONALES POUR LE GÉNÉRAL VON SEECKT

Berlin, 28. — Le chancelier Hitler a ordonné que des obsèques nationales soient faites au général Von Seeckt.

## Vos vieilles douleurs décroîtront...

...et disparaîtront, vos reins seront stimulés, vos muscles décongestionnés, si vous faites le traitement au Gandol qui, après avoir dissous et chassé l'acide urique, a le pouvoir spécial, par ses composés lithinoquiniques, d'arrêter la surproduction de ce poison dans le sang. De nombreux cas de goutte, sciatique, maux de reins, rhumatisme chronique, que rien ne soulageait, n'ont cédé qu'à la cure de Gandol. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans inconvénient pour l'estomac, vaut 12 fr. 75. Ttes Phies. 9350

## LES ÉTRANGERS ET LE SERVICE MILITAIRE

Les étrangers habitant la France depuis trois ans et non naturalisés, mais désireux, néanmoins, de participer, éventuellement, à la défense nationale, sont priés de se faire connaître à la Ligue Française de Défense contre le Péril Aéro-Chimique (21, rue de Miromesnil, Paris (8e), téléphone : Anjou 84-34, de 9 h. à 20 h.), où tous renseignements leur seront donnés sur place, ou par correspondance.

# LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette note ajoute qu'un sujet espagnol qui n'a pu justifier de son identité ainsi qu'une femme de nationalité allemande ayant habité antérieurement Mélilla (Maroc) et qui se rendait à Séville, se trouvaient également à bord du « Palos ». Enfin, la note signale que le commandant du vapeur allemand, lors de l'approche des navires de guerre gouvernementaux, se refusa à donner des explications sur son chargement et profita du temps gagné depuis son arraisonnement jusqu'à son entrée dans le port de Bilbao pour faire disparaître toute documentation compromettante qu'il pouvait posséder.

### Le sort du « Palos » est encore inconnu

Hambourg, 28. — La Compagnie Oldenburg portugaise ne possède pas de nouveaux renseignements sur le sort réservé au cargo « Palos » qui aurait été amené à Bilbao.

Elle déclare que le « Palos » avait quitté Hambourg le 17 décembre et se dirigeait vers Séville.

Dans les milieux allemands on déclare que les compagnies de navigation intéressées au trafic avec l'Espagne ont reçu l'ordre de n'accepter aucun fret susceptible d'être considéré comme de la contrebande.

### Un vapeur bulgare arraisonné puis relâché

Londres, 28. — On mande de Gibraltar à l'agence « Reuter » : Des passagers se trouvant à bord du paquebot « Orontes », de 19.970 tonnes, ont déclaré ce matin à leur arrivée à Gibraltar avoir aperçu au large de Carthagène un grand nombre de corps flottant en mer.

On rapporte d'autre part, que le vapeur bulgare « Balkan », jaugeant 3.838 tonnes, a été arrêté par des chalutiers armés appartenant aux insurgés dans le détroit de Gibraltar puis escorté à Ceuta où il aurait été arraisonné. Le « Balkan » aurait ensuite été autorisé à poursuivre son voyage.

## LA NON-INTERVENTION

### Les démarches effectuées hier par nos ambassadeurs dans les différentes capitales

Paris, 28. — On annonce que des démarches des ambassadeurs de France à Berlin, Moscou et Rome et du ministre de France à Lisbonne en vue d'appliquer le projet de contrôle du Comité de Londres et plus particulièrement obtenir l'arrêt des envois de volontaires en Espagne ont été effectuées dans les différentes capitales intéressées. On ajoute qu'aucune liaison ne doit être établie entre l'interdiction des départs de volontaires et des concessions économiques éventuelles au Reich.

En effet, cette mesure est demandée par la France et l'Angleterre qui, pour leur part, sont décidées à prendre toutes dispositions dans ce sens aussi bien à l'U.R.S.S., à l'Italie et au Portugal qu'à l'Allemagne. Ce n'est qu'au cours d'une négociation générale où pourrait être examinés avec le gouvernement de Berlin, les différents problèmes politiques de portée européenne en suspens que des facilités d'ordre économique pourraient être envisagées en faveur du Reich.

Il est bien évident que des conversations de cette nature ne pourront s'engager que dans un stade ultérieur. Mais qu'une réponse allemande favorable en ce qui concerne l'arrêt des envois de volontaires est susceptible d'amener une détente à l'ouvertures des échanges de vues.

### Une réponse immédiate a été demandée

Londres, 28. — Aucune réponse n'a encore été reçue à Londres aux représentations qui ont été faites hier par les ambassadeurs britanniques aux ministres des Affaires étrangères Allemand, Italien, Soviétique et Portugais. Au sujet des départs de nationaux de ces pays pour les fronts espagnols. On précise toutefois, dans les milieux politiques, l'extrême urgence d'une décision des divers gouvernements à ce sujet et qu'une réponse immédiate a été demandée dans les quatre capitales.

### L'aide financière au Reich est liée à l'abandon de sa politique de réarmement

Londres, 28. — Le bruit selon lequel l'Angleterre et la France envisageraient d'accorder une aide financière à l'Allemagne et y mettraient comme condition le retrait des volontaires allemands en Espagne est démenti aujourd'hui dans les milieux bien informés. Cette aide ne pourrait du reste, indique-t-on, être envisagée qu'au cas où l'Allemagne donnerait des assurances formelles de ne pas poursuivre sa politique de réarmement.

## UN FILM VÉCU EN AMÉRIQUE

New-York, 28. — A Tacoma, dans l'Etat de Washington, un bandit masqué a pénétré revolver au poing et en terrorisant les serviteurs dans le château du millionnaire William Mattson et a enlevé le fils de ce dernier, âgé de 10 ans.

Le ravisseur s'est enfui avec l'enfant dans un canot-automobile après avoir laissé tomber dans le jardin une note demandant une rançon de 18.000 dollars.

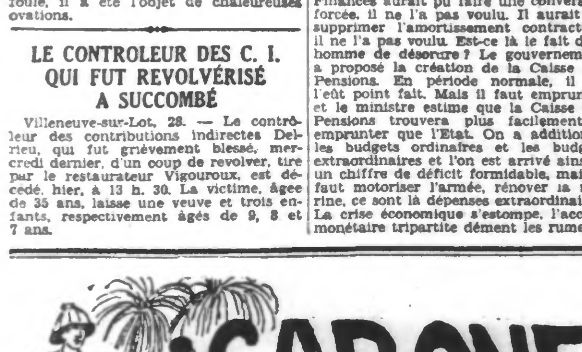


3

**Résumé des précédents feuilletons**

*Jean Lerme, jeune secrétaire d'un sénateur, et Annette Brocas, fille d'un riche négociant, sont épris l'un de l'autre. Annette engage celui qu'elle aime à se faire une situation sérieuse.*

*Victor, le frère d'Annette, est tombé dans les filets d'une femme qui se dit mariée, Thérèse Colignan.*

Elle se rendit d'abord à la ganterie ; de là, elle visa les mouchoirs, puis elle fit une incursion à la lingerie. Tandis qu'elle choisissait posément les articles, Victor, un peu en retrait, la contemplait avec un orgueil mêlé de désir sensuel. C'était à ce même rayon de linge fin qu'il l'avait aperçue pour la première fois, quelque trois mois auparavant, et qu'une irrésistible attirance physique l'avait aussitôt déterminé à suivre cette acheteuse aussi delurée que bien faite. Plus il la regardait, ce jour-là, plus il perdait de son sang-froid. Et il l'avait abordée, au bas d'un escalier, pour lui lâcher à bout portant un compliment d'une brutale impertinence. La jolie gaillarde avait sursauté, puis dominant de sa beauté gouailleuse l'inconvenant personnage : « Non, mais, des fois, monsieur, pour qui me prenez-vous ? » lui dit-elle. Il s'était excusé en des termes qui aggravaient son incorrection au lieu de l'effacer. « Vous me croyez donc capable d'accueillir les hommages de n'importe qui ? » feignait de s'indigner Thérèse. « Je ne suis pas n'importe qui, ripostait-il, et vous pourriez tomber sur des admirateurs moins aptes à vous témoigner un dévouement sincère. »

Elle avait haussé les épaules et ri, ce qui prouvait que l'argument de Victor la touchait au point sensible. Il s'était hâté de pousser son avantage, avait fait miroiter sa situation de fils de gros négociant libre de sa personne et disposant d'un budget respectable. La coupe du veston, le tissu du vêtement, le luxe de la cravate et du chapeau répondaient si bien à ce discours, que la sémillante créature, visiblement amadouée, n'opposait plus qu'une timide défensive :

— C'est que je suis mariée, moi, Monsieur !

— Raison de plus pour que nous nous entendions à merveille.

Elle ne protestait pas. Alors, il ne l'avait plus quittée. Côte à côte, ils s'étaient promenés de rayon en rayon, et pour bien montrer que ses promesses d'aide matérielle n'étaient point paroles en l'air, il avait tenu à régler les achats de la belle, quoi qu'elle se défendit de rien accepter. Puis, comme elle déclarait habiter du côté de Gambetta et vouloir rentrer, il l'avait reconduite en voiture jusqu'à la rue Martin-Nadeau. « Nous nous reverrons ? » demandait-il. « Je ne sais pas », répondait-elle. « Si, si, demain »... Elle ne pouvait promettre ; tout au plus passerait-elle, un de ces soirs, vers six heures, à un café du boulevard Saint-Martin qu'elle désignait...

Ils s'étaient séparés sur un baiser, et tandis que Victor, content comme un dieu, redescendait au cœur de Paris, Thérèse se rabattait vers Ménilmontant, pénétrait dans un immeuble à façade rechignée, montait au sixième ouvrait la porte de l'appartement exigu où flottait une odeur de désordre et de pauvreté. En un rien de temps elle se débarrassait de ses gants, ôtait ses fins souliers, ses bas dernier cri, troquait sa robe chic contre un peignoir souillé de graisse et confectionnait en cinq sec une soupe à l'oignon. Comme elle achevait de mettre deux couverts de faïence sur la petite table voisine du fourneau à gaz et recouverte d'une toile cirée à carreaux bleus, un homme entra.

C'était Colignan, le mari. Il était sans âge, avec des yeux perçants en révolte contre la misère.

— Bouh ! que c'est haut ! dit-il ; la cuistance n'est pas encore prête ?

— As-tu vu ton bonhomme ? demanda Thérèse.

— Oui... c'est une nouille... Quand on lui parle du Congo, il écoute ; la forêt vierge, ça l'intéresse ; les nègres à faire turbiner, ça l'intéresse ; la fortune à recevoir sur le coin du portrait, ça colle; mais les fonds à avancer, salut, bonsoir plus personne. Ah ! nom de D... !

Colignan serrait les poings, regardait la soupe, que Thérèse venait de servir, s'asseyait, mais au lieu de manger, exhalait sa déception et, pour la centième fois, énonçait le rêve de sa vie ; s'enrichir... aller là-bas, sous l'équateur, en Afrique... « Il y a du cuivre, bramait-il, je le sais, j'en suis sûr, un copain qui y a longtemps vécu me l'a dit... On se ferait donner une concession, on boulonnerait deux ans, trois ans, cinq ans, mettons dix... Et on reviendrait avec du pèze, on serait bourgeois comme les autres, on s'offrirait l'auto, le théâtre, les cigares on ne la crèverait plus. Et pour ça, que faudrait-il ? Décider un bipède à galette, un commanditaire, un associé qui n'aurait même pas à se déranger rien, rien qu'à financer la chose au départ ! Est-ce que ce bipède ne devait pas se trouver, voyons ? Dans une ville comme Paris, où grouillent tant de fainéants cossus, tant de rupins qui ne se sont donné d'autre peine que celle de naître ? »

Colignan s'emportait, ses yeux perçants se chargeaient de phosphorescence, son museau se crispait comme celui d'un chien qui va mordre. Thérèse souriait. Il la vit, prit son élan, pour l'insulter.

— Et si j'avais trouvé le rupin, moi? dit-elle.

Du coup, le mot grossier qu'il allait lancer lui resta dans la gorge.

— Toi ? fit-il.

— Oui, moi, j'en ai un sous la main, un fils à papa, un idiot qui m'a fait du plat tout à l'heure, un cousu d'or... Ah ! ce ne serait pas difficile...

— Comment s'appelle-t-il ?

— Je n'en sais rien, mentit Thérèse, mais il ne tient qu'à moi de le revoir.

— Où loge-t-il ?

— Je n'en sais rien. C'est une idée qui m'est venue pendant qu'il me débitait ses boniments. Pourquoi pas, hein ! S'il est assez bête pour ouvrir le portefeuille?

Colignan, suffoqué de surprise et de cupidité balbutia:

— Oui, bien sûr... abouche-nous...

— Y songes-tu ? se récria-t-elle, ce n'est pas toi qu'il guigne, c'est moi... Je ne lui parlerais de rien, tu penses! Et tu n'aurais plus besoin d'associé ni de commanditaire ; l'argent serait à nous, tu resterais le maître de l'affaire.. Hein ?

Colignan, de plus en plus suffoqué, grimaça :

— Et tu crois que j'accepterais de... de... Sans blague !

— Pour qui me prends-tu ? répliqua Thérèse ; je ferai tirer la langue au monsieur, un point, c'est tout. Des espérances, tant qu'il voudra, mais des réalités, macache ! Qu'il espère et qu'il verse. Dès qu'il a vesé, nous filons. Ce n'est pas moi qui suis allée le chercher, il est venu tout seul. Voilà l'occasion, réfléchis, décide..

— Tu es un as ! cria Colignan.

Balayé, le souci ; évanouie, l'amertume. Une joie à la fois canaille et puérile venait de tendre les ressorts de l'aventurier. « Ah ! j'ai la fringale ! » déclara-t-il. Et il mangea comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps, but à n'y pas croire, s'offrit trois pipes en guise de dessert.

Le lendemain, à l'heure indiquée, Thérèse arrivait au café du boulevard Saint-Martin, où l'attendait Victor.

— Je n'aurais pas dû venir, lui dit-elle, mon mari va se demander où je suis s'il ne me trouve pas en rentrant ; je n'ai que dix minutes à vous consacrer.

Ces dix minutes se convertirent en une demi-heure, que le frère d'Annette n'oublierait jamais.

— Ma chérie, lui dit-il, avant de la laisser s'enfuir, quels amants nous allons être !

— Oui, fit-elle, à la condition de rester prudents.

De huit jours, il ne l'avait plus revue. Chaque soir il allait au café, prenait de quatre à cinq apéritifs pour se donner une contenance et s'en retournait, tempes lourdes, nerfs à fleur de peau, inquiet d'une absence aussi prolongée, navré de ne savoir où rencontrer cette femme de feu qui régnait sur lui de toute sa puissance.

Le soir où elle reparut, il se contint pour ne pas crier sa joie. Il voulait s'énivrer de pâmoisons encore, mais elle articula doucement un refus que justifiaient des considérations péremptoires. Alors il parla de louer une garçonnière où ils se rencontreraient à loisir. Thérèse s'y refusa :

*(A suivre.)*